

Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023



Société de Commissariat aux comptes (Compagnie Régionale de Paris)
SARL au capital de 2.000 euros – RCS de Paris B484 182 969 - Siret : 484 182 969 00028
Siège social : 32, rue de Londres – 75009 PARIS
Tél : 01.53.20.84.94 – Fax : 01.53.20.84.95



32, RUE DE LONDRES - 75009 PARIS

TEL : +33 (0) 1 53 20 84 94 - FAX : +33 (0) 1 53 20 84 95

SOCIETE A RESPONSABILITE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 2 000 EUROS - RCS PARIS B 484 182 969 - SIEGE SOCIAL : 32, RUE DE LONDRES - 75009 PARIS



Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète

Siège Social : 60, rue Saint Lazare – 75009 PARIS
Fondation Reconnue d'Utilité Publique

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Le caractère approprié des principes comptables appliqués ;
- La correcte justification des créances comptabilisées,
- L'indication en annexe des engagements donnés

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris , le 9 avril 2024

Le commissaire aux comptes

**F 2 P A U D I T &
C O N S E I L**

PICARD Fabienne

le 09/04/2024 à 09:23

FABIENNE PICARD



COMPTES ANNUELS 2023

FDT Fondation francophone pour la recherche sur la diabete

60 RUE SAINT LAZARE
75009 PARIS

SIRET : 79411464500029

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Sommaire

Sommaire	1
Attestation sans observation	2
BILAN	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables	7
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	10
Etat des créances et dettes	11
Charges à payer et produits à recevoir	12
Produits et charges constatés d'avance	13
Effectif moyen	14
Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières	15
Variation des fonds propres art.431-5	16
Variation des fonds dédiés et reportés	17
Détail des legs, donations et assurance-vie	18
Engagements financiers donnés	19
Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés	20
Honoraires des commissaires aux comptes	21
DÉTAIL DES COMPTES	
Bilan Actif détaillé	22
Bilan Passif détaillé	24
Compte de résultat détaillé	26

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	164 224	17 443	146 781	
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				76 666
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	8 925	3 145	5 780	2 747
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				18 750
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 328		2 328	792
TOTAL I	175 477	20 588	154 889	98 955
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	740 115		740 115	848 304
Valeurs mobilières de placement	1 350 000		1 350 000	1 350 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 126 851		2 126 851	2 675 768
Charges constatées d'avance	11 884		11 884	3 004
TOTAL III	4 228 850		4 228 850	4 877 077
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	4 404 327	20 588	4 383 739	4 976 032

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	1 500 000	1 500 000
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 601 502	1 976 469
Excédent ou déficit de l'exercice	-321 793	-374 967
Situation nette	2 779 709	3 101 502
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	2 779 709	3 101 502
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		63 458
Fonds dédiés	1 257 733	1 569 283
TOTAL III	1 257 733	1 632 741
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	316 314	203 468
Dettes des legs ou donations		10 986
Dettes fiscales et sociales	29 982	27 335
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	346 297	241 790
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	4 383 739	4 976 032

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations		1 505
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	63 821	
Contributions financières	590 699	1 629 500
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 574	
Utilisations des fonds dédiés	311 550	289 850
Autres produits	4	3
TOTAL I	969 648	1 920 858
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	545 926	307 931
Aides financières	582 643	790 549
Impôts, taxes et versements assimilés	1 972	1 765
Salaires et traitements	141 179	120 296
Charges sociales	62 567	54 124
Dotations aux amortissements et dépréciations	18 943	888
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		1 029 500
Autres charges	6	16
TOTAL II	1 353 236	2 305 069
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-383 588	-384 211
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	61 795	9 244
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	61 795	9 244
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	61 795	9 244
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-321 793	-374 967

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 031 443	1 930 102
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 353 236	2 305 069
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-321 793	-374 967

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	25 050	
TOTAL	25 050	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	25 050	
TOTAL	25 050	

Règles et méthodes comptables

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

La Fondation a pour but de favoriser la recherche sur le diabète et les pathologies associées en vue de faire progresser les connaissances et d'améliorer la qualité des soins apportés aux malades concernés.

Les objectifs de la Fondation sont de promouvoir et soutenir la recherche sur le diabète et les pathologies associées, notamment par le biais de la collaborations publiques ou privées.

Pour atteindre son but et remplir ses objectifs, la Fondation mettra en œuvre tous moyens autorisés par la loi, notamment l'octroi d'aides financières aux projets de recherche en rapport avec le domaine de la fondation. Ces projets sont sélectionnés par le Conseil Scientifique de la Fondation.

Règles générales

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 4 383 739 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -321 793 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Logiciels et sites internet : 3 à 5 ans,
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans,
- Mobilier : 10 ans,
- Matériel informatique : 3 ans.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.45%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 5 382,25 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 1 257 733 €

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 501 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 50 €/heure correspond à un montant de 25 050 euros.

Comptabilisation des allocations versées par la fondation

Les allocations sont comptabilisées en charge au rythme des échelonnements prévus par les conventions et après validation de la mise en paiement par le conseil scientifique. Les échéances futures conditionnées par la validation du conseil scientifique constituent des engagements hors bilan.

Comptabilisation des produits

Les produits de mécénat sont comptabilisés en produits à la date de signature de la convention pour les produits faisant l'objet d'une convention et à la date de réception des fonds pour les produits ne faisant pas l'objet d'une convention.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Les mandataires ne perçoivent aucune rémunération.

Autres éléments significatifs

Disponibilités :

Contrat de capitalisation : 1 350 000 euros
Compte courant : 244 665.96 euros
Livret A : 81 152.35 euros
Comptes sur livret : 1 739 237.45 euros
Intérêts courus à recevoir : 61 795.18 euros

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	81 464		87 278
TOTAL	81 464		87 278
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	9 276		4 812
TOTAL	28 026		4 812
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	792		1 536
TOTAL	792		1 536
TOTAL GÉNÉRAL	110 282		93 627

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles		4 518	164 224	
TOTAL		4 518	164 224	
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agencts et aménagt. const. Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencts et aménagt. divers - De transport Matériel : - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés		5 163	8 925	
TOTAL		23 913	8 925	
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			2 328	
TOTAL			2 328	
TOTAL GÉNÉRAL		28 431	175 477	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 798	17 163	4 518	17 443
TOTAL	4 798	17 163	4 518	17 443
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	6 528	1 780	5 163	3 145
TOTAL	6 528	1 780	5 163	3 145
TOTAL GÉNÉRAL	11 326	18 943	9 681	20 588

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 328		2 328
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	740 115	740 115	
Charges constatées d'avance	11 884	11 884	
TOTAL	754 327	751 999	2 328

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	316 314	316 314		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	7 964	7 964		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 063	20 063		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 955	1 955		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	346 297	346 297		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	266 556	191 148
Dettes des legs ou donations		10 986
Dettes fiscales et sociales	12 005	13 452
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	278 561	215 586

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	61 795	9 244
TOTAL	61 795	9 244

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	11 884	3 004
TOTAL	11 884	3 004

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	3	

Commentaires : néant

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

	Nombre	Cours unitaire d'achat	Valeur boursière unitaire	Valeur boursière du portefeuille	Plus-value latente
Contat de capitalisation CAR 30075466	1	600.000 €	711.423,65 €	711.423,65€	111.424€
Contat de capitalisation CAR 30075467	1	250.000 €	296.426,89 €	296.426,89€	46.427€
Contat de capitalisation CAR 30075468	1	250.000 €	296.426,89 €	296.426,89€	46.427€
Contat de capitalisation CAR 30075465	1	250 000€	296.426,89 €	296.426,89€	46.427€
	4	1.350.000€		1.600.704,32 €	250 .704€

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 500 000				1 500 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau	1 976 469			-374 967	1 601 502
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales					
Excédent ou déficit de l'exercice	-374 967	374 967		-321 793	-321 793
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
Situation nette	3 101 502	374 967		-696 760	2 779 709
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	3 101 502	374 967		-696 760	2 779 709

Commentaires : néant

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
FONDS DEDIES SFDT1	1 569 283		311 550			1 257 733	
TOTAL	1 569 283		311 550			1 257 733	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	1 569 283		311 550			1 257 733	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
	63 458		63 458	
TOTAL	63 458		63 458	
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL	63 458		63 458	

Détail des legs, donations et assurance-vie

Produits	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	19 113
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	63 458
TOTAL	82 571

Charges	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	18 750
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
TOTAL	18 750

SOLDE DE LA RUBRIQUE	63 821
-----------------------------	---------------

Engagements financiers donnés

Catégories d'engagements	TOTAL	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises	Autres
Autres engagements donnés						
années						
2024	740 000					740 000
2025	410 000					410 000
2026	250 000					250 000
TOTAL	1 400 000					1 400 000